

## Communication municipale au Conseil communal N° 673 / 2023

Séance du 11 septembre 2023

### Publication des dossiers d'enquête publique sur le site Internet communal

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, la Commune a mis en place une solution de consultation en ligne des dossiers de demande de permis de construire soumis à enquête publique (art. 109 LATC).

Les dossiers sont désormais accessibles dans leur intégralité sur le site Internet communal ([www.lutry.ch](http://www.lutry.ch) → « Lutry officiel » → « Pilier public » → « Avis d'enquêtes publiques »), complétant de la sorte, de manière plus transparente, les informations déjà disponibles via le site de la CAMAC (Centrale cantonale des autorisations en matière de construction). Ils constituent un thème à part entière du géoportail communal, au même titre, par exemple, que le plan d'affectation ou le réseau d'assainissement.

Les demandes de permis de construire sont référencées géographiquement sur l'ensemble du territoire communal et sont classées en trois catégories : enquête publiques « en cours », « à venir » et « terminées ». Pour la catégorie « en cours », un lien de téléchargement permet d'accéder à l'ensemble des pièces soumises à enquête publique. Ce lien n'est actif que durant le délai légal d'enquête.

Il est toutefois précisé que seul le dossier déposé auprès de l'Administration communale (Direction des travaux) bénéficie de la foi publique.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  
Charles Monod



Le secrétaire  
Patrick Csikos

Admis par la Municipalité le 24 juillet 2023.